

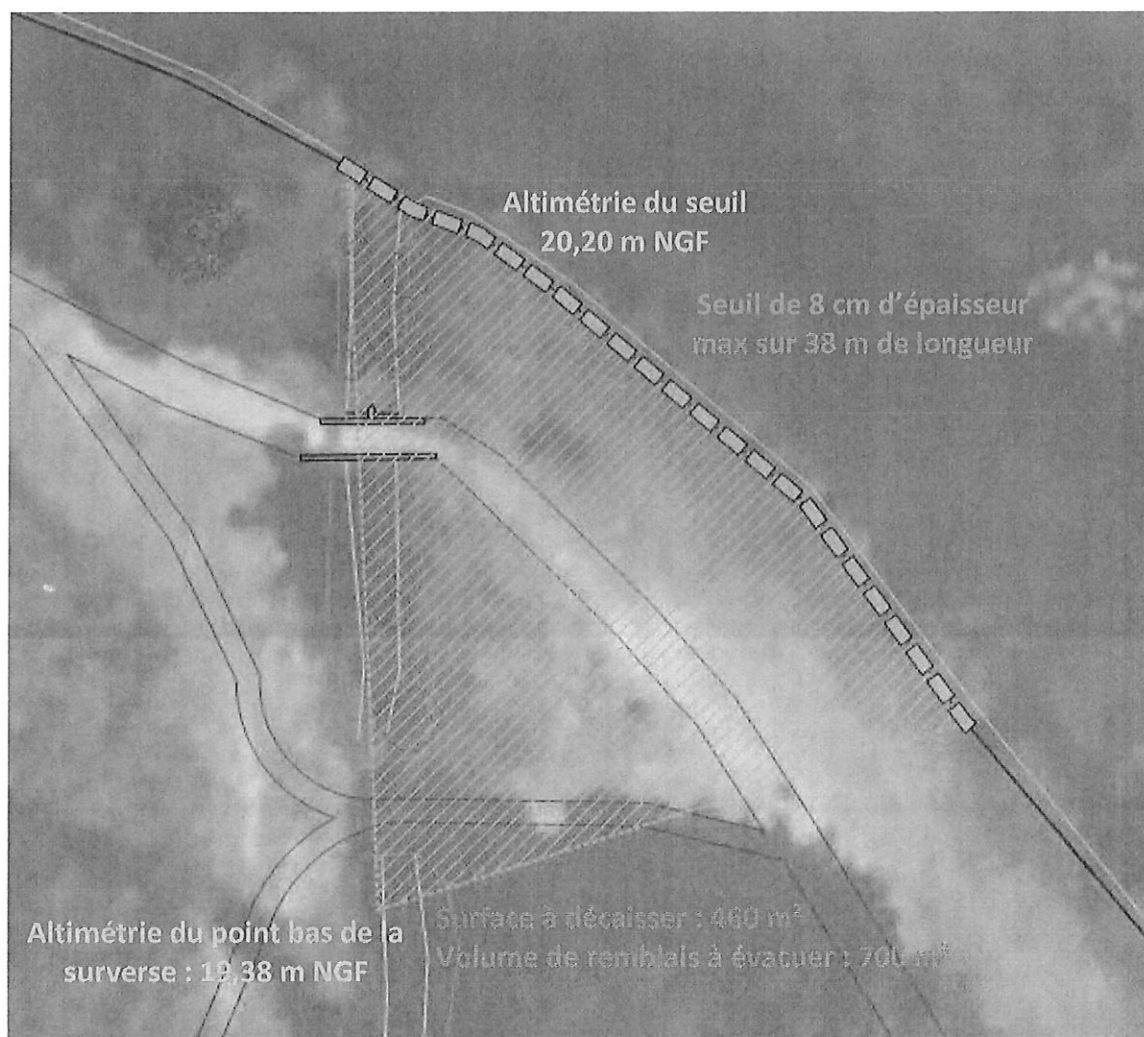


Figure 5 : localisation de la surface à déblayer et du seuil à réaliser

L'évacuateur de crue en aval du seuil devra présenter une rugosité importante afin de ralentir les écoulements au maximum sur cette emprise. Cela pourra par exemple être réalisé sous forme de peigne béton ou de gabion matelas pouvant être végétalisés.

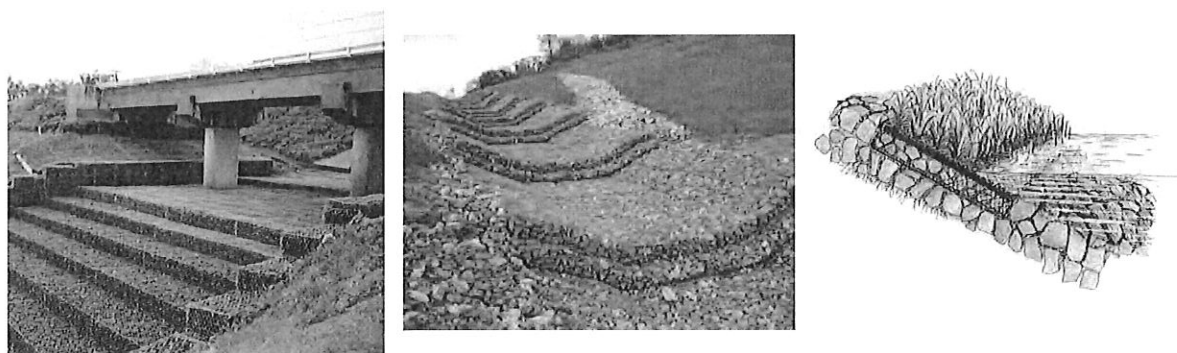


Figure 6 : exemples de gabion matelas à mettre en œuvre au droit de l'évacuateur de crue

Un relevé topographique réalisé sur le plan d'eau a permis d'identifier les points bas inférieurs à 20,75 m NGF. Il s'agit d'une faible superficie aux abords du déversoir principal au sud-ouest. Au niveau du terrain naturel, des écarts entre 6 et 13 cm ont été relevés. Au niveau du déversoir en lui-même, le muret béton qui le constitue devra être réhaussé d'environ 15 cm. Il est probable que la passerelle doive également être reprise.